



## Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable



## Année 2013

**SIEP de Jurançon**  
33 Avenue de Bagnell  
64110 JURANÇON  
Tél. 05 59 06 45 97 – Fax : 05 59 06 03 40

[www.siep-jurancon.fr](http://www.siep-jurancon.fr)

Photos de couverture :

<p><i>Photo de gauche :</i> Travaux de raccordement de la bâche de 3000 mètres cubes (Coteaux de Mazères)</p>	<p><i>Photo centrale :</i> Pose de conduites en fonte de 100 mm avec feutre protecteur à Bosdarros</p>	<p><i>Photo de droite :</i> Conduites en fonte de 500 mm avant pose, en sortie du champ captant à Mazères-Lezons</p>
---	--	--

## AVANT-PROPOS

---

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) est établi conformément au décret N° 2007-675 du 2 mai 2007 pris pour application de l'article D.2224-5 et modifiant les annexes V et VI du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui stipule que « *le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers* ».

**... à destination des usagers :**

Le rapport annuel se veut être un outil de communication entre les élus, leur assemblée délibérante et les usagers du service public de l'eau. **Il doit pouvoir être librement consulté au siège du Syndicat et au sein de chacune des mairies concernées.** Seules les communes de 3 500 habitants et plus sont soumises à une obligation d'affichage ou de publicité préalable.

**... pour plus de transparence :**

L'élaboration du rapport annuel sur le prix et la qualité du service répond aux principes de gestion décentralisée des services d'eau et d'assainissement, de transparence et d'évaluation des politiques publiques.

Le rapport annuel du délégataire (RAD), qui est intégré en partie 3 du présent RPQS, a été examiné le 12 juin 2014 par la *Commission Consultative des Services Publics Locaux* dont le relevé de décisions correspondant est intégré en annexe de la partie 1.

**... élaboré par la collectivité responsable de l'organisation du service :**

Le Président du Syndicat a la responsabilité de la rédaction et de la mise en forme du RPQS ainsi que de sa communication. Ce rapport doit être présenté dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

En outre, le conseil municipal de chaque commune adhérente est destinataire du rapport annuel adopté par le Syndicat. Le Maire présente au conseil municipal, dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le rapport qu'il aura reçu du Syndicat, soit au plus tard le 31 décembre 2014.

**... pour mieux évaluer la qualité et le prix du service à l'utilisateur :**

Les articles D.2224-1 à 4 du CGCT fixent la liste des éléments ou indications qui doivent au moins figurer dans le rapport annuel. Le RPQS intègre les 17 indicateurs de performance réglementaires du service ainsi qu'une vingtaine d'indicateurs supplémentaires jugés utiles ou rendus obligatoires par le contrat de délégation de service public d'eau potable du SIEP de la région de JURANCON.

**Le rapport annuel est mis en ligne sur le site internet du SIEP de Jurançon, après présentation et validation par l'assemblée délibérante, à l'adresse : [www.siep-jurancon.fr](http://www.siep-jurancon.fr)**





## SOMMAIRE :

---

<b>Partie 1 : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable et ses annexes .....</b>	<b>7</b>
<b>Partie 2 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne relative aux redevances et aux aides de l'année 2013 .....</b>	<b>33</b>
<b>Partie 3 : Rapport annuel du délégataire relatif au service de l'eau sur l'année 2013 .....</b>	<b>39</b>





## Partie 1 : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'eau potable

---

- Les faits marquants de l'année 2013 ..... **09**
- Principaux indicateurs financiers du SIEP de la région de Jurançon ..... **17**
- Autres données sur le SIEP de la région de Jurançon ..... **20**
- Annexes : ..... **21**
  - Relevé de décisions de la réunion de la *Commission Consultative des Services Publics Locaux* du 12 juin 2014 ;
  - Compte Administratif 2013 ;
  - Etat de la dette au 31/12/2013.



## Les faits marquants de l'année 2013 :

---

### 1. La crue exceptionnelle du gave de Pau du 18 juin 2013 :

Le champ captant du SIEP a été fortement impacté par la crue, qualifiée d'exceptionnelle, du gave de Pau dans la nuit du 18 au 19 juin 2013. L'ensemble des puits en service ou en secours du SIEP, situés sur la commune de Mazères-Lezons (P6, P8, P9, P11, P12 et P13), a été inondé occasionnant entre autres une coupure d'alimentation d'ErDF durant 36 heures. L'exploitant, dont la mobilisation du personnel d'intervention et de la cellule de crise a été exemplaire, a dû faire face à l'arrêt forcé des deux tiers des puits exploités ainsi que de la désinfection. L'absence d'inondation de l'amont du champ captant a permis toutefois de poursuivre l'exploitation des puits P14, P16 et P17 situés entre Rontignon et Meillon. Parallèlement, une partie des interconnexions du SIEP avec la ville de Pau et les syndicats d'eau voisins ont été activées permettant d'éviter toute coupure généralisée de l'alimentation en eau du SIEP.



Appui des services d'incendie et de secours pour l'accès aux installations de production d'eau du SIEP (19/06/13).



Point triple d'alimentation d'ErDF encore inondé au lendemain de la crue à Mazères-Lezons.



Une des nombreuses excavations de terres dues à la force érosive du gave en crue sur la plaine de Mazères-Lezons.



Clôture de la station d'alerte à Meillon endommagée, avec recul de la saligue (-80 ml) située en amont du site.

Les travaux de mise hors d'eau et de sécurisation des puits, qui avaient été fort heureusement entrepris par le SIEP en 2012, ont permis de préserver les installations de production et de protéger la nappe de toute intrusion directe d'eaux superficielles potentiellement contaminées au cours de l'épisode de crue.

Suite à l'inondation et aux coupures d'alimentation du réseau « Haute Tension », ErDF a décidé d'entreprendre des travaux d'enfouissement de lignes et de mise hors d'eau de ses points de distribution sur Mazères-Lezons, en liaison avec les opérations de mises en conformité électrique déjà programmées par le SIEP et son exploitant sur 2013.

## 2. La construction de la bâche de 3000 mètres cubes (m<sup>3</sup>) :

La construction de la bâche d'un volume unique de 3 000 m<sup>3</sup> sur les hauteurs de la commune de Mazères-Lezons a débuté en février 2013 et s'est poursuivie tout au long de l'année. La réception des travaux a été prononcée au 6 décembre 2013 avec report des dernières interventions à prévoir en matière de terrassement, d'engazonnement, de plantations et de pose de clôtures et portails au printemps 2014. La mise en service de l'ouvrage est prévue en début d'année 2014 et permettra au SIEP d'atteindre une capacité de stockage cumulée de près de 17 500 mètres-cubes, soit l'équivalent d'un peu plus d'une journée moyenne de consommation d'eau potable.

Pour rappel, la fonction principale de la bâche est une fonction « tampon », c'est-à-dire qu'elle permettra de distribuer l'eau potable pendant les heures de forte consommation tout en se remplissant pendant les heures de faible consommation. Elle viendra ainsi en appui des puits de production d'eau potable, situés sur la plaine alluviale du gave de Pau en contrebas, lors des périodes de consommation de pointe (meilleure gestion de la ressource en eau souterraine).

La bâche sera jumelée à un autre réservoir de 3 000 m<sup>3</sup> attenant dit « réservoir de tête » et permettra, en plus de sa fonction principale de distribution, de soutenir les autres principaux réservoirs du Syndicat situés à une cote ou à une altitude plus basse.



Ferrailage avant coulage du radier (04/2013).



Ferrailage et coulage des voiles ou parois (05/2013).



Réalisation chambre de vanne et pose des dalles de couverture (06/2013).



Fin d'étanchéité et des raccordements de la bâche (09/2013).

### 3. Le dévoiement des réseaux en sortie du champ captant (Mazères-Lezons) :

Le Conseil Général a programmé la création d'une digue et d'un canal d'entonnement en amont du « pont sec » de la rocade Sud de Pau sur la commune de Mazères-Lezons afin de réduire le risque d'inondation du gave de Pau sur les lieux habités situés en zone rouge du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). La création de la future digue nécessite au préalable un échange foncier au profit du SIEP qui se verra amputer de 5 400 mètres carrés environ de terrain attenant à l'Est du dépôt, ainsi que le dévoiement d'une partie des départs d'adduction-distribution en sortie du champ captant du SIEP. Ces travaux lourds et complexes techniquement, ont été financés en partie par le Conseil Général et ont pu être engagés par le SIEP en 2013.

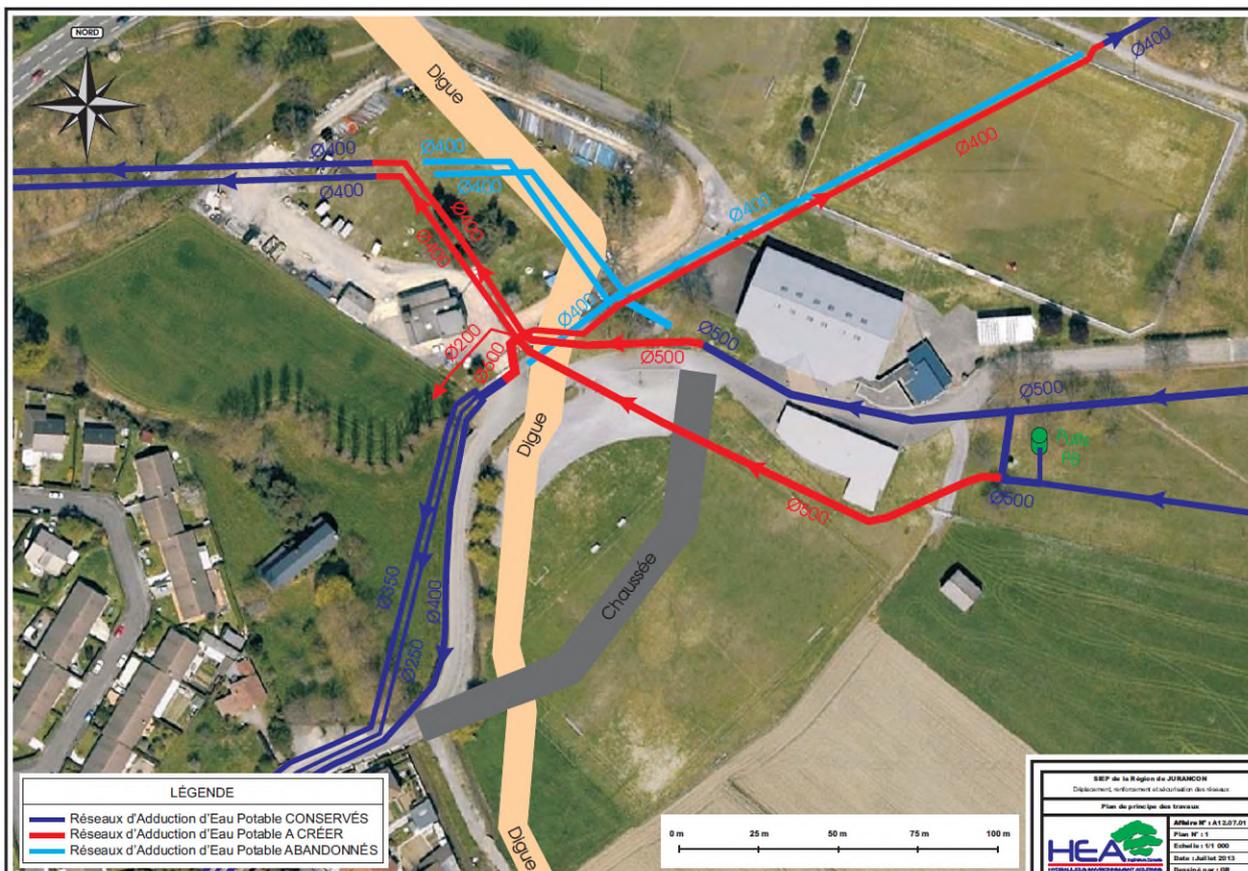


Figure 1 : Plan de principe des travaux engagés en sortie du champ captant (Mazères-Lezons)

Le montant cumulé de ces travaux, qui se poursuivront sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2014, représente plus de 615 000 € TTC. Ils concernent des conduites et des ouvrages annexes allant du diamètre 400 mm au diamètre 500 mm :



Entreposage sur site des tuyaux en fonte de diamètre 500 mm (automne 2013).



Agencement des croix, des vannes de sectionnement et des départs d'adduction en 500 ou 400 mm (12/2013).

#### 4. La poursuite du renouvellement du réseau d'eau potable :

Après un net fléchissement en 2012, l'année 2013 s'est conclue par un taux de renouvellement des conduites de distribution analogue de 0,65%. **Le cumul des travaux d'investissement représente toutefois 2,4 Millions d'€uros TTC** (contre 2,1 M€ TTC en 2012), pour un peu plus de 5 Km de canalisations de distribution renouvelées en 2013 (+0,1 km par rapport à 2012). **Le renouvellement patrimonial des réseaux de distribution d'eau représente 96% du linéaire total des conduites posées en 2013** (88% en 2012).

**Le linéaire de réseau remplacé au cours des 5 dernières années représente un cumul de 36,4 km** sur 2009-2013 (contre 37,5 km sur 2008-2012).

**La moyenne du taux de renouvellement des réseaux du syndicat de ces 5 dernières années (2009-2013) est de 0,89%** (contre 0,92% de taux moyen sur 2008-2012), ce qui est inférieur aux taux moyens des années précédentes mais nettement supérieur à la moyenne départementale ou nationale estimée à 0,66% :

Années :	2009	2010	2011	2012	2013	Moyenne sur 5 ans :
TOTAL GENERAL RENOUVELLEMENT (ml) :	9 390	8 875	7 411	5 332	5 423	7 286
Linéaire de renouvellement cumulé (ml) :	9 390	18 265	25 676	<b>31 008</b>	<b>36 431</b>	
<b>TAUX de RENOUVELLEMENT (%) :</b>	<b>1.15%</b>	<b>1.09%</b>	<b>0.91%</b>	<b>0.65%</b>	<b>0.66%</b>	<b>0.89%</b>
TOTAL GENERAL EXTENSION (ml) :	1 610	435	317	724	219	661
TOTAL LINEAIRE POSE (ml) :	11 000	9 310	7 728	6 056	5 642	7 947
CUMUL du TOTAL LINEAIRE POSE (ml) :	11 000	20 310	28 038	34 094	39 736	

Linéaire de réseau pris en compte sur 2009-2013 (en km) :				
2009	2010	2011	2012	2013
815	816	817	823	822

Linéaire cumulé du réseau (réactualisé au 01/01/2013) :
<b>822 000 ml (hors branchements)</b>

Tableau 2 : Suivi du taux de renouvellement sur la période 2008-2012

Les travaux de création de la bache de 3000 m<sup>3</sup> d'un montant de près d'un million d'€uros TTC d'une part, et les travaux complexes de dévoiement et de renforcement des réseaux de forts diamètres en sortie du champ captant d'autre part, expliquent en grande partie le linéaire cumulé relativement faible de renouvellement du réseau eu égard aux montants globalement investis sur 2013.

#### 5. La poursuite de l'amélioration du rendement du réseau :

Tout comme pour 2012, le rendement du réseau en 2013 est à nouveau conforme à l'objectif contractuel de 0,72 ou de 72 %. Le renouvellement progressif du réseau par le SIEP d'une part, l'optimisation de la sectorisation du réseau de distribution avec un suivi quotidien de l'évolution des débits secteur par secteur, le recrutement d'un chercheur de fuite, la mise en place sur les secteurs potentiellement fuyards d'une cinquantaine de pré-localisateurs (de fuites dans les réseaux), et *in fine* la suppression des fuites repérées par l'exploitant d'autre part, donnent des résultats positifs qui permettent d'envisager, pour l'année 2015, l'atteinte du rendement d'objectif contractuel de 0,74 ou de 74%.

Le suivi régulier des volumes diurnes (en mètres cubes par jour) et nocturnes (en mètres cubes par heure) relevés par la soixantaine de compteurs de secteurs existants sur l'ensemble des 822 km de réseaux du SIEP, et l'évolution des volumes d'eau potable produits en sortie du champ captant illustrent la diminution des pertes d'eau. Le volume journalier produit en moyenne sur le SIEP en 2013 se situe désormais aux alentours de 16 000 mètres cubes (m<sup>3</sup>) par jour, à comparer aux 18 500 m<sup>3</sup> produits par jour en moyenne sur 2010. L'analyse des volumes donne les résultats suivants pour 2013, résultats qui sont en amélioration continue depuis 2009 :

<i>Termes :</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Volume produit : Vp	6 634 272	6 433 864	6 397 054	6 448 422	6 603 339	6 200 420	6 057 843	5 827 138
Volume importé : Vimp	0	80 333	39 910	33 675	31 149	35 200	39 161	38 797
Volume exporté : Vex	0	10 253	9 170	41 628	62 294	37 431	13 942	15 983
Volume compt. Distrib. : Vcd								
Volume service réseau : Vs	84 000	74 000	116 000	74 000	74 000	74 000	74 000	74 000
dont volume consommé sans comptage	49 000	49 000	49 000	49 000	49 000	49 000	49 000	49 000
dont volumes de service fofaitaires	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
dont essais de puits ou autres	10 000	0	42 000	0	0	0	0	0
<b>Volume disponible<sup>(1)</sup> : Vdisp</b>	<b>6 634 272</b>	<b>6 503 944</b>	<b>6 427 794</b>	<b>6 440 469</b>	<b>6 572 194</b>	<b>6 198 189</b>	<b>6 083 062</b>	<b>5 849 952</b>
Volume facturé distrib. : Vfd	4 500 063	4 503 791	4 434 258	4 387 310	4 530 691	4 260 699	4 248 253	4 109 698
Volume dégrèvements : Vdg	100 647	53 574	50 303	51 870	40 145	69 555	69 316	66 299
Volume distribué : Vdist	4 600 710	4 557 365	4 484 561	4 439 180	4 570 836	4 330 254	4 317 569	4 175 997
<b>Volume utile<sup>(2)</sup> : Vu</b>	<b>4 684 710</b>	<b>4 631 365</b>	<b>4 600 561</b>	<b>4 513 180</b>	<b>4 644 836</b>	<b>4 404 254</b>	<b>4 391 569</b>	<b>4 249 997</b>
<b>Rendement contractuel : Rc<sup>(3)</sup></b>	<b>0.7061</b>	<b>0.7121</b>	<b>0.7157</b>	<b>0.7008</b>	<b>0.7067</b>	<b>0.7106</b>	<b>0.7219</b>	<b>0.7265</b>
Objectif contractuel Rc obj	0.68	0.69	0.72	0.72	0.72	0.72	0.72	0.72
<b>Différence par rapport à Rc obj</b>	<b>0.0261</b>	<b>0.0221</b>	<b>-0.0043</b>	<b>-0.0192</b>	<b>-0.0133</b>	<b>-0.0094</b>	<b>0.0019</b>	<b>0.0065</b>
Code couleur :								
Appréciation :	Mauvais	Moyen	Passable	Correct	Bon	Très Bon	Excellent	Excellent

Hypothèse de calcul : Vdist = Vcd.

N.B. : les volumes sont exprimés en m<sup>3</sup> et le rendement sans unité

(1) : volume disponible = volume mis en distribution

(2) : volume utile = volume consommé ou utilisé

(3) : rendement contractuel = rendement net

(4) : la pénalité est égale à la progression du ratio non obtenue allant de 0,5% à 5% au maximum (+5 ans).

**Tableau 1 : Indicateurs de suivi du rendement contractuel d'objectif**

Le suivi d'autres indicateurs tels que le volume de pertes d'eau ou la consommation énergétique globale permettent de noter une amélioration progressive des conditions de production et de distribution du service public d'eau potable du SIEP sur la période de 2006 à 2013 :

<i>Autres indicateurs :</i>	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rendement primaire :	0.6783	0.6925	0.6899	0.6812	0.6894	0.6874	0.6984	0.7025
Ratio brut :	0.6783	0.7000	0.6932	0.6804	0.6861	0.6872	0.7013	0.7053
Pertes d'eau :	1 949 562	1 872 579	1 827 233	1 927 289	1 927 358	1 793 935	1 691 493	1 599 955
Linéaire total du réseau (km) :	849	850	852	854	856	817	823	822
Nombre de branchements :		23 613	23 742	23 755	24 304	24 176	24 377	24 607
Densité de branchements (nombre/km) :	0	28	28	28	28	30	30	30
Indice de Production (m <sup>3</sup> /j/km) :	21.40	20.97	20.67	20.66	21.04	20.78	20.25	19.50
Indice Lin. de Pertes prim. (m <sup>3</sup> /j/km) :	6.56	6.28	6.25	6.42	6.41	6.26	5.88	5.58
<b>Indice Lin. de Pertes net (m<sup>3</sup>/j/km) :</b>	<b>6.29</b>	<b>6.04</b>	<b>5.88</b>	<b>6.18</b>	<b>6.17</b>	<b>6.02</b>	<b>5.63</b>	<b>5.33</b>
<b>Indice Lin. Vol. non comptés (m<sup>3</sup>/j/km) :</b>	<b>6.89</b>	<b>6.45</b>	<b>6.41</b>	<b>6.59</b>	<b>6.53</b>	<b>6.50</b>	<b>6.11</b>	<b>5.80</b>
Energie consommée (KWh/an) :	4 031 996	3 959 601	4 102 475	4 097 554	3 991 831	4 054 491	4 072 631	3 773 966
Ratio conso. énergét. / Vol. disp (Kwh/m <sup>3</sup> ) :	0.61	0.60	0.63	0.64	0.62	0.63	0.62	0.61

**Tableau 2 : Autres indicateurs de suivi des ratios de production/distribution**

## **6. La protection du champ captant et l'évolution de la qualité de la ressource en eau souterraine :**

Le SIEP poursuit sa politique d'achat de parcelles agricoles ou boisées autour de ses puits de production d'eau potable qui s'est soldée, en 2013, par **l'acquisition de 1,4 hectares** (7,1 hectares en 2012) situés sur la commune de Meillon.

Le SIEP mène depuis plus de trente ans une politique active d'acquisition foncière des périmètres de protection rapprochés qui se traduit par une soixantaine d'hectares de prairies permanentes et de zones de saligue en pleine propriété. De ce fait, le SIEP bénéficie d'une certaine maîtrise d'usages du foncier et par voie de conséquence d'une ressource en eau particulièrement bien protégée à proximité de ses puits de production d'eau destinée à la consommation humaine. **Les taux de nitrates mesurés dans l'eau distribuée sont faibles et oscillent autour des 5,9 mg/L en moyenne sur 2013** (5,5 mg/L en 2012), avec des taux minimal et maximal respectifs de 2,15 et de 9,4 mg/L (2,1 et 8,95 mg/L en 2012). Les taux analysés dans l'eau distribuée du SIEP sont très inférieurs aux taux habituellement constatés dans la nappe alluviale du gave de Pau qui fluctuent généralement entre 20 et 30 mg/L.

**Concernant les pesticides** et comme pour 2011, **aucune molécule n'a été détectée en 2013** (contre une seule et unique détection en 2012), **sur les 117 pesticides analysés régulièrement** par l'ARS.

Pour en savoir plus sur la qualité de l'eau distribuée sur l'une ou l'autre commune du SIEP, il est possible de se référer à l'annexe n° 4 du rapport annuel du délégataire de 2013 figurant en Partie 3 du présent rapport, ou de consulter le site de l'agence régionale de santé à l'adresse suivante :

<http://www.ars.aquitaine.sante.fr/Fiches-d-information-annuelles.171901.0.html>

Le tableau de la page suivante illustre l'évolution des principaux paramètres analysés dans l'eau potable distribuée du SIEP de la région de Jurançon, entre 2009 et 2013.

Teneurs moyennes (et maximales pour les pesticides) mesurées au cours des 5 dernières années dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau potable :

Paramètres :	Unités :	Normes :	2009 :	2010 :	2011 :	2012 :	2013 :	Commentaires :
Chlore total :	mg/L	-	0,15	0,13	0,17	0,15	<b>0,11</b>	0,1 mg/L minimum à respecter <sup>1</sup>
pH :	-	>=6,5 et <=9	7,5	7,57	7,62	7,66	<b>7,68</b>	Eau proche de la neutralité
Dureté (TH) :	°F	-	18,9	17,4	16,5	16,77	<b>18,73</b>	Eau peu calcaire
Conductivité à 25°C :	µs/cm	>=180 et <=1000	381	363	345	362	<b>358</b>	Minéralisation équilibrée
Calcium :	mg/L	-	69	61,4	59,4	60,6	<b>68,04</b>	Minéralisation naturelle de l'eau
Chlorures :	mg/L	250	5,2	4,7	4,4	4,4	<b>4,4</b>	Minéralisation naturelle de l'eau
Sodium	mg/L	200	3,3	2,9	2,9	2,9	<b>2,9</b>	Minéralisation naturelle de l'eau
Sulfates :	mg/L	250	11,9	12,0	11,7	11,8	<b>11,8</b>	Minéralisation naturelle de l'eau
Fer total :	µg/L	200	2	0	0	0	<b>0</b>	Concentration très faible à nulle
Manganèse :	µg/L	50	0	0,3	0	0	<b>0</b>	Concentration très faible à nulle
Turbidité :	NFU	2 <sup>2</sup>	0,1	0,04	0,09	0,06	<b>0,1</b>	Faible concentration
Nitrates :	mg/L	50	6,7	6,2	5,8	5,5	<b>5,9</b>	Très peu chargée
Carbone Organique Total (COT) :	mg/L C	2	0,46	0,48	0,38	0,46	<b>0,47</b>	Concentration faible
Aluminium total :	µg/L	200	20,3	0	2,98	6,65	<b>0</b>	Concentration faible à nulle
Arsenic :	µg/L	10	0,25	0,23	0,21	0,28	<b>0,23</b>	Origine naturelle probable
Chrome total :	µg/L	50	0	0	0,48	0	<b>0,89</b>	Concentration très faible à nulle
Fluorures :	mg/L	1,5	0,06	0,07	0,07	0,06	<b>0,04</b>	Très peu de fluor
Plomb :	µg/L	25	0,9	0	1,37	0	<b>0</b>	Concentration très faible à nulle
Bromates :	µg/L	10	0	0	0	0	<b>0</b>	Absence
Trihalométhanes (4 substances) <sup>3</sup> :	µg/L	100 <sup>4</sup>	2,8	0,33	1,00	1,17	<b>2,10</b>	Très faibles concentrations
Pesticides totaux (maximum) :	µg/L	0,5	0,011	0,027	0,000	0,012	<b>0,000</b>	Très faibles concentrations à nulles
Atrazine (maximum) :	µg/L	0,1	0,011	0,013	0,000	0,012	<b>0,000</b>	Herbicide du maïs, interdit depuis 2003

Tableau 3 : Paramètres représentatifs de la qualité de l'eau potable du SIEP de la région de Jurançon

<sup>1</sup> : imposé par le plan « vigipirate », en vigueur depuis 2001.

<sup>2</sup> : norme s'appliquant au robinet du consommateur.

<sup>3</sup> : les Trihalométhanes sont des sous-produits issus de la désinfection au chlore.

<sup>4</sup> : la norme a été renforcée en 2009 en passant de 150 µg/L à 100 µg/L.

Le SIEP de Jurançon est par ailleurs partie prenante de la démarche du **plan d'action territorial (PAT) « Gave de Pau »**, portée entre 6 collectivités<sup>5</sup>, qui vise à **réduire les pollutions diffuses telles que nitrates et pesticides**. Pour rappel, le PAT a permis de générer entre 2008 et 2012 plus de 2 millions d'euros d'aides en faveur de la réduction de l'usage de pesticides et d'engrais sur les 66 communes concernées par la nappe alluviale exploitée pour les besoins de production d'eau potable.

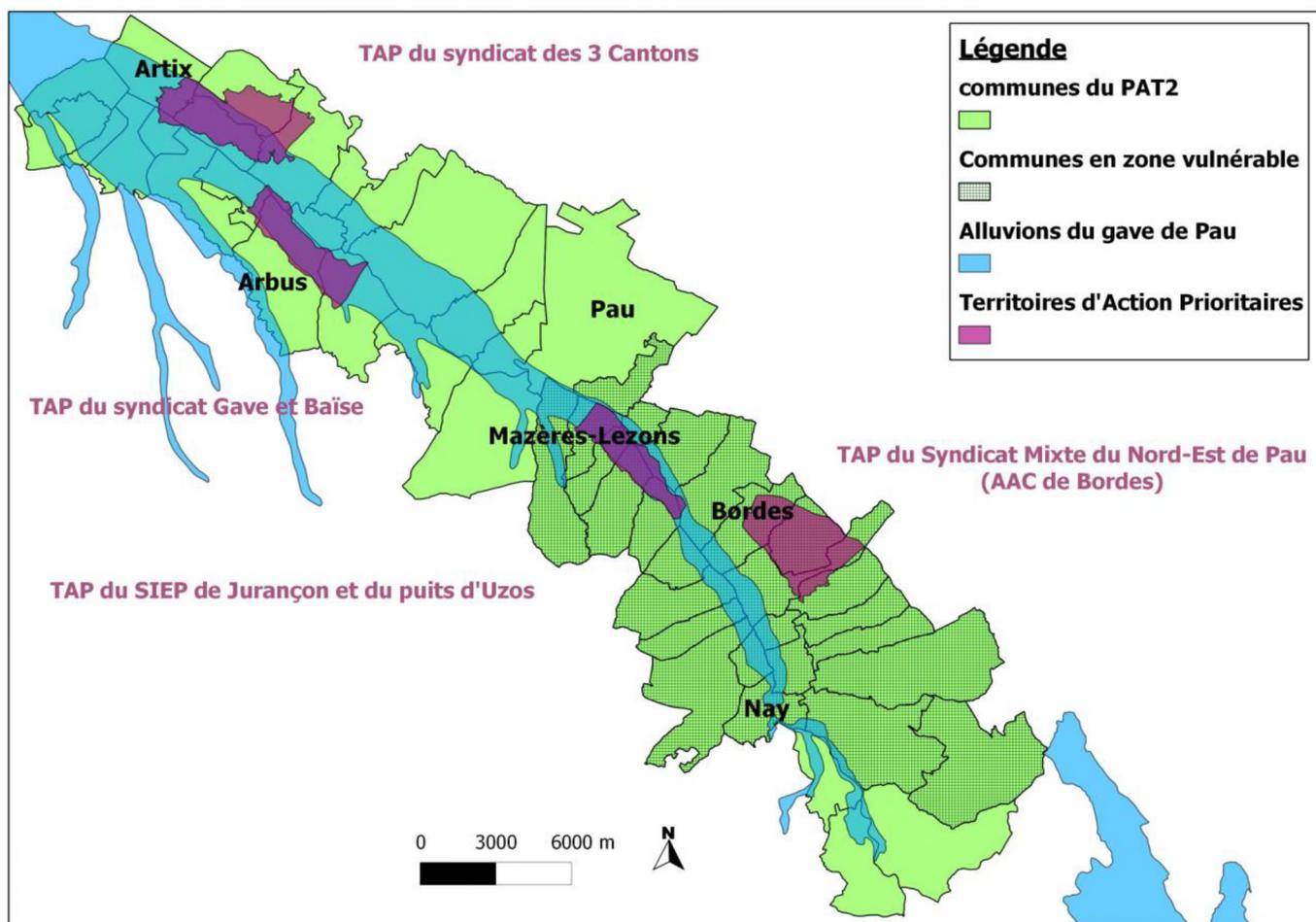


Figure 2 : Carte du territoire du Plan d'Action territorial et des 4 Territoires d'Actions Prioritaires

Un deuxième PAT a été enclenché pour la période 2013-2017 et permet de poursuivre les actions engagées, notamment auprès du monde agricole. Pour en savoir plus, le site internet dédié peut être consulté à l'adresse suivante :



<http://pat-gavedepau.fr>

<sup>5</sup> : le SMNEP, le SIEP de la région de Jurançon, la ville et l'agglomération de Pau, le SIAEP de Gave & Baise, et les 3 Cantons.

## Principaux indicateurs financiers du SIEP de Jurançon :

---

### 1. Principaux éléments financiers :

L'encours de la dette en capital du Syndicat au 31 décembre 2013 s'élève à **8 084 342 €** (-610 246 € par rapport à 2012). L'encours est en diminution du fait du **non recours à l'emprunt sur l'année 2013**, rendu possible **grâce à une augmentation des recettes de la surtaxe** (+400 000 € par rapport à 2012) et du **versement de subventions à hauteur de 450 000 €** (+ 285 000 € environ par rapport à 2012). L'encours de la dette peut paraître conséquent mais il est somme toute relativement limité pour une collectivité comme le SIEP, dont le budget est essentiellement consacré à l'investissement, au regard du lourd patrimoine dont elle a la charge. La **durée d'extinction de la dette est de 4,7 ans, en baisse notable** (6,8 ans en 2012) grâce à l'absence d'emprunt sur 2013. L'objectif pour le SIEP est de stabiliser cette durée dans les années à venir autour des 6 à 7 ans. Ramené à l'abonné, l'encours de la dette représente 272 € par abonné en 2013 (300 €/abonné en 2012). L'**annuité cumulée des emprunts** du Syndicat s'élève à **688 229 €** (-2 945 € par rapport à 2012), dont 45% est constitué du capital et 55% des intérêts de la dette. L'annuité de la dette représente au final **23 € par abonné** (idem que pour 2012).

Il convient de noter que la **moyenne pondérée des taux d'emprunts**, ramenée au Capital Restant Dû au 31/12/2013, **représente 4,35 %** (4,42 % en 2012) ce qui est un taux pondéré tout à fait acceptable compte tenu des durées d'amortissement en vigueur dans le domaine de l'eau potable. La **durée moyenne pondérée des emprunts du SIEP au 31/12/2013 est en effet de 30,7 ans** (30,5 ans en 2012). Cette durée est toutefois nettement inférieure à la durée d'amortissement comptable fixée à 50 ans pour les 822 Km de canalisations du SIEP. Un tableau récapitulatif de l'état de la dette au 31/12/2013 figure en annexe.

Les années 2011 et 2012 ont été particulièrement difficiles en matière de financement, liées à la crise de liquidité qui a occasionné des taux d'emprunt plus élevés couplés à des durées d'amortissement plus courtes (durées maximales de 15 à 20 ans, contre 30 à 40 ans en temps normal). Les conditions d'emprunt se sont néanmoins améliorées en fin d'année, et l'année 2014 devraient être plus propice à l'octroi d'emprunt longue durée à des conditions bien plus avantageuses pour la collectivité.

L'ensemble des dépenses de l'exercice 2013 représente un montant cumulé entre sections de près de 4 600 000 € (4 000 000 € en 2012), dont la part la plus importante concerne l'investissement (près de 70%). Les **charges d'exploitation stricto sensu du SIEP** (hors remboursement des intérêts de la dette, hors dotation aux amortissements, et hors dépenses liées à l'entretien des hydrants remboursées par les communes) représentent près de 200 000 €. Elles sont relativement peu élevées, et en légère baisse par rapport à 2012, puisqu'elles **représentent 4,3% des dépenses cumulées** (4,8% en 2012). La **dotation aux amortissements** représente **737 000 €** en 2013 (+ 30 000 € par rapport à 2012).

Toujours sur l'exercice 2013, les recettes du Syndicat (hors opérations d'ordre de section à section, et hors remboursement de la TVA sur les investissements) sont constituées :

- à **82% de la surtaxe** appliquée aux mètres-cubes consommés par les abonnés (64% en 2012) ;
- à **18 % des subventions, et d'autres participations communales** liées aux travaux d'extension des réseaux ou de protection incendie (10% en 2012).
- à **0% des emprunts** contractés sur l'année (26% en 2012) ;

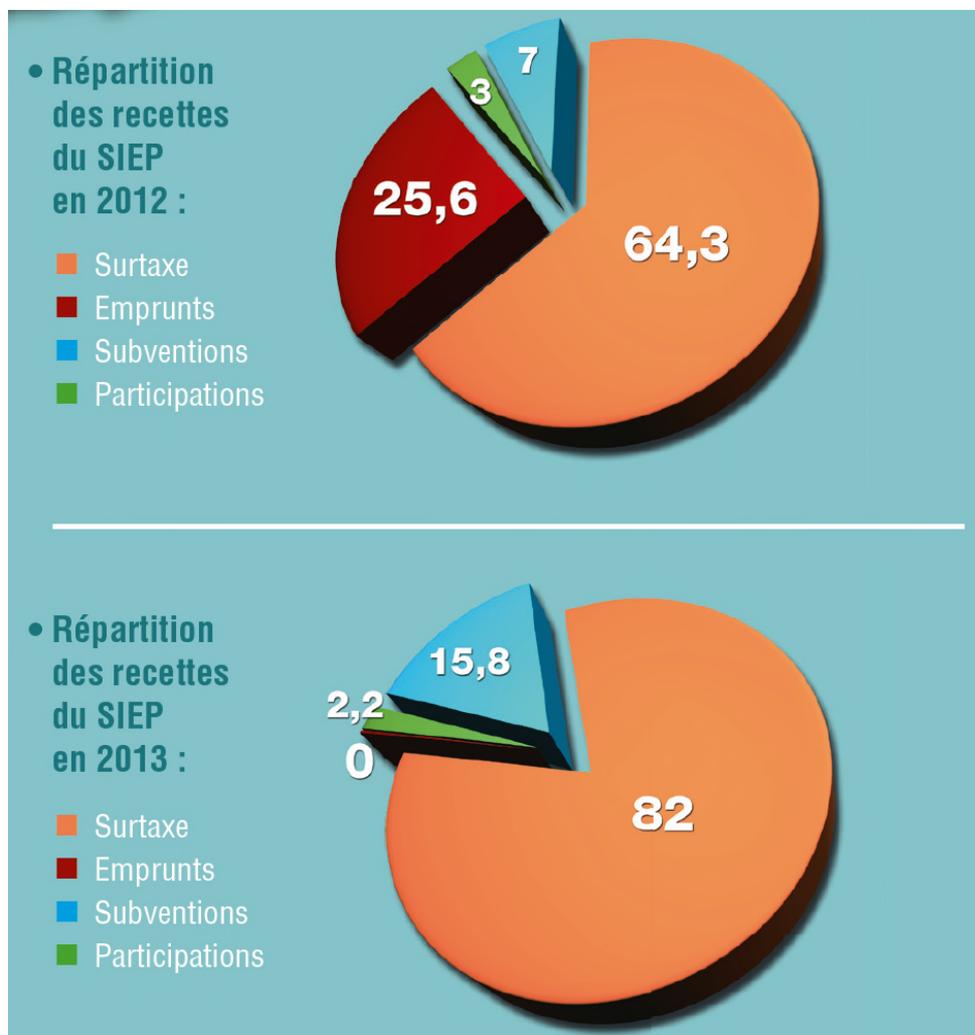


Figure 3 : Comparatif 2012/2013 de la répartition des recettes du SIEP de la région de Jurançon

Le Compte Administratif, qui reprend le détail des dépenses et des recettes inscrites en sections d'investissement et d'exploitation sur l'année 2013, est joint en annexe.

## 2. Evolution du prix de l'eau :

Lorsque l'on compare la facture d'eau entre les communes membres du Syndicat, il apparaît une disparité selon que les communes sont dotées ou non d'un service d'assainissement et selon le type d'opérateur (public ou privé) gestionnaire du service de l'assainissement collectif. Contrairement à l'assainissement, **la tarification de l'eau potable est unique et homogène pour l'ensemble des 29 750 abonnés desservis par le SIEP de la région de Jurançon.**

En respectant les modalités de calcul du prix de l'eau potable de l'indicateur national (en € TTC/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier de l'année « N + 1 »), reprises dans le rapport du délégataire, **le prix de l'eau potable « 2013 » augmente de 8 cents pour s'établir à 1,53 € TTC/m<sup>3</sup>**, contre 1,45 € TTC/m<sup>3</sup> en 2012 (+5,5% en intégrant les 2 redevances de l'Agence de l'Eau).

En appliquant les actualisations de la part du « fermier/délégataire » (au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année) d'une part, et l'augmentation tarifaire de la surtaxe du SIEP intervenue au 1<sup>er</sup> avril 2013 d'autre part, l'évolution du prix *prorata temporis* au mètre-cube (m<sup>3</sup>) d'eau potable supportée par l'abonné en 2013 peut être synthétisée comme suit :

Prix EAU POTABLE en Euros <u>TTC</u> / m <sup>3</sup>	2012	2013	Evolution 2012/2013
Part fixe ou abonnement (SOBEP/LEF)	24,77 <sup>(1)</sup> €	<b>24,97<sup>(1)</sup> €</b>	Augmentation de : <b>+ 0,81 %</b>
Part consommation (SOBEP/LEF)	0,3612 <sup>(2)</sup> €/m <sup>3</sup>	<b>0,3640<sup>(2)</sup> €/m<sup>3</sup></b>	Augmentation de : <b>+ 0,78 %</b>
Part consommation (SIEP de Jurançon)	0,4853 <sup>(3)</sup> €/m <sup>3</sup>	<b>0,5433<sup>(3)</sup> €/m<sup>3</sup></b>	Augmentation de : <b>+ 11,96 %</b>
1 <sup>ère</sup> redevance de l'Agence de l'Eau (de lutte contre la pollution)	0,3091 €/m <sup>3</sup>	<b>0,3165 €/m<sup>3</sup></b>	Augmentation de : <b>+ 2,39 %</b>
2 <sup>ème</sup> redevance de l'Agence de l'Eau (de prélèvement dans la ressource)	0,0686 €/m <sup>3</sup>	<b>0,0686 €/m<sup>3</sup></b>	Stabilité
<b>TOTAL par mètre-cube :</b>	<b>1,430 € <u>TTC</u>/m<sup>3</sup></b>	<b>1,500 € <u>TTC</u>/m<sup>3</sup></b>	<b>+ 4,9 %</b>
TOTAL par an : (à raison de <u>120 m<sup>3</sup>/an</u> /abonné)	<b>171,67 € <u>TTC</u></b>	<b>180,06 € <u>TTC</u></b>	<b>+ 4,9 %</b>

(1) : somme des 2 parts fixes facturées sur l'année pour un compteur de 15 mm.

(2) : les prix mentionnés sont la moyenne des prix appliqués en janvier et juillet de l'année (< ou = à 60 m<sup>3</sup> puis > 60 m<sup>3</sup>).

(3) : au *prorata temporis* (tarif N-1 de janvier à mars, et tarif de l'année N d'avril à décembre).

(4) : sur la base de la redevance appliquée aux communes urbaines ou périurbaines du SIEP.

En tenant compte des actualisations et des évolutions tarifaires qui interviennent sur l'année pour une consommation annuelle de 120 mètres-cubes, le prix de l'eau potable effectivement appliqué en 2013 à l'abonné est de **1,50 € TTC par mètre-cube**. Soit une augmentation d'environ **+4,9 % du coût de l'eau potable facturé à un ménage entre 2012 et 2013** (+6,9% entre 2011 et 2012), **et une augmentation moyenne d'environ +2,9 %/an sur la période 2011-2013.**

## Pour rappel, le SIEP de Jurançon c'est...

---

- **Le plus ancien syndicat d'eau potable du département créé en 1935**, qui dessert **24 communes** dont 7 partiellement, réparties sur le pourtour urbain palois ;
- **Le plus important syndicat de production et de distribution d'eau potable du département** des Pyrénées-Atlantiques ;
- **Un seul et même service public d'eau potable qui s'étend** en tout ou partie **sur les périmètres de 7 intercommunalités différentes**, dont celle de l'agglomération paloise ;
- **Près de 70 000 personnes desservis ;**
- **Un peu plus de 29 750 abonnés** pour près de **6 000 000 de mètres-cube (m<sup>3</sup>)** d'eau potable produits annuellement ;
- **Un champ captant sur une plaine alluviale préservée** du gave de Pau, **composé d'une dizaine de puits d'exploitation de la nappe alluviale** et d'une **station d'alerte** des pollutions accidentelles ;
- **822 Km de canalisations, 26 ouvrages de stockage** dont la capacité varie de 50 m<sup>3</sup> à 3000 m<sup>3</sup>, et **8 stations de surpression ou de reprise ;**
- **Entre 7 et 8 Km de canalisations renouvelées chaque année**, en moyenne interannuelle ;
- **Un prix de l'eau potable parmi les plus bas** de la région, **avec une tarification sociale** instaurée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour les petits consommateurs (coûts réduits pour les 60 premiers mètres-cubes d'eau consommés dans l'année).

Pour en savoir plus :



[www.siep-jurancon.fr](http://www.siep-jurancon.fr)

-----



## **Annexes au Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable 2013 :**

---

- **Annexe 1** : Compte-rendu de la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 12 juin 2014 ;
- **Annexe 2** : Compte Administratif 2013 ;
- **Annexe 3** : Etat de la dette au 31/12/2013.



## Annexe 1 au RPQS 2013 :



### Commission Consultative des Services Publics Locaux Relevé de décisions relatif à la réunion du 12 juin 2014

Présents : Dr James CHAMBAUD, Président du SIEP ; MM. LIQUET Jean-Claude et MAUHOURET Jacques, délégués du SIEP ; M. CAPDEBOSQ Jean-Marc de l'association Eau-Secours 64 ; M. Stephane BENESE, chef d'agence LEF-SOBEP ; M. Allande ERREÇARRET, directeur du SIEP.

Excusés : M. OURTHE Jean-Claude ; M. TURON Yves de l'association Nousté Bernet ;

Absent : M. CARRIQUIRY Gérard du Comité des Fêtes de Bizanos.

#### **1. Présentation générale du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) de 2013 et discussions :**

Le RPQS se présente en 3 parties ; La 1<sup>ère</sup> partie est consacrée aux éléments de présentation technico-financiers du SIEP, la 2<sup>ème</sup> à la note d'information annuelle produite par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, et la 3<sup>ème</sup> au Rapport Annuel du Délégué (RAD).

La 1<sup>ère</sup> partie du RPQS est présentée en séance. Les principaux événements ou éléments de l'année sont rappelés par le SIEP :

- La gestion de crise liée à la crue exceptionnelle du gave de Pau des 18 et 19 juin 2013 ;
- Le lancement des travaux de création de la bache de 3000 m<sup>3</sup> sur les coteaux de Mazères ;
- Les travaux de dévoiement et de renforcement des départs d'adduction en sortie de champ captant en lien avec la future digue de Mazères-Lezons ;
- La baisse du taux de renouvellement des réseaux, bien qu'il se situe au dessus de la moyenne nationale avec 0,9% sur 2009-2013 ;
- L'amélioration du rendement qui se rapproche de 73% en 2013 ;
- La non détection de produits phytosanitaires par les analyses réglementaires dans l'eau distribuée ;
- L'augmentation 2012/2013 de +4,9% du prix de l'eau, sur la base de l'application des évolutions tarifaires « *prorata temporis* », due essentiellement à l'évolution de la surtaxe du SIEP ;
- Des ratios financiers en nette amélioration du fait du non recours à l'emprunt par le SIEP en 2013.

La discussion a ensuite porté essentiellement autour du prix de l'eau et de la tarification sociale. Bien qu'une baisse tarifaire soit appliquée depuis 2011 sur les 1<sup>ers</sup> 60 m<sup>3</sup> de la part du délégué, il a été demandé à ce que le SIEP étudie le principe de la gratuité des 1<sup>ers</sup> m<sup>3</sup> consommés. Cette réflexion pouvant déboucher sur une révision tarifaire par voie d'avenant applicable en 2015.

#### **2. Présentation du Rapport Annuel du Délégué (RAD) de 2013 et discussions :**

Le RAD est ensuite présenté. Les principaux éléments constitutifs du service public de production et de distribution de l'eau potable de l'année 2013 peuvent être synthétisés comme suit :

- Une **diminution des volumes facturés** (4 109 698 m<sup>3</sup>, soit -177 019 m<sup>3</sup>) malgré l'**augmentation de +1,2 % du nombre d'abonnés** (+362 abonnés pour 29 753 abonnés au 31/12/2013) ;
- Près de **5 890 500 m<sup>3</sup> d'eau potable livrés** en distribution (- 192 499 m<sup>3</sup> par rapport à 2012) ;
- Un linéaire cumulé du réseau de distribution de **822 Km** (hors branchements, -1 km par rapport à 2012), un parc compteur à 7,8 ans d'âge moyen (7,6 ans en 2012) avec **189 compteurs d'âge supérieur à 15 ans** (moins de 1% du total, 259 en 2012) ;
- **Près de 85 800 € investis** en réhabilitation ou renouvellement d'ouvrages (-157 761 € par rapport à 2012) ;
- Un **rendement contractuel du réseau de 72,7 %, supérieur à l'objectif** de 72 % (72,3 % en 2012) ;
- Une qualité de **l'eau distribuée conforme à 100 %** (analyses DDASS/ARS et autosurveillance LEF/SOBEP confondues), à l'exception d'un dépassement de limite de référence de qualité (25,6 °C relevée le 03/09/2013 à Jurançon) ;
- Un prix de l'eau potable (au 1<sup>er</sup> janvier 2014) qui représente **1,53 € TTC/m<sup>3</sup>** (contre 1,45 € TTC/m<sup>3</sup> au 01/01/2013) et qui reste un des moins onéreux de la région ;
- Un Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) qui présente à nouveau un **résultat nettement négatif de -286 426 €** (contre -320 386 € en 2012) lié à une diminution de recettes, et des charges qui restent élevés malgré la légère baisse (-4,7 % par rapport à 2012).

Les principales discussions ont ensuite porté sur :

- **La problématique des volumes non comptabilisés** (tels que vols d'eau, raccordements illicites, défense incendie, utilisation détournée des poteaux ou bouches incendie) qui impactent entre autres sur le rendement du réseau ;
- **Le décalage des dates de relève** (raccourcissement de la période de consommation sur 2013) lié à une réorganisation de l'équipe de releveurs et qui a entraîné une baisse des volumes facturés estimée par le délégataire à -250 000 m<sup>3</sup> (Cf. les -27% de volumes facturés en 2013 sur Billère par rapport à 2012) ;
- **L'augmentation de +25% des impayés (> à 6 mois) sur 2013**, malgré un nombre d'abonnés mensualisés relativement stable (17 558 en 2013 contre 17 239 en 2012) ;
- **La relation clientèle** : avec une nette diminution des visites en agence (-43 % par rapport à 2012) liée au déménagement des bureaux du délégataire à Lons, ainsi qu'une augmentation des réclamations liées à la facturation et aux règlements associées (Cf. facturation de juillet des mensualisées déplacée au mois de janvier) ;
- **La recherche de fuites et leurs réparations** : en diminution par rapport à 2012 (hiver plus clément) et une réactivité d'intervention désormais vérifiable par le SIEP.

Des observations ont été également formulées sur les points principaux suivants :

- L'obligation d'émettre 2 factures par an non respectée pour **les mensualisés**, dont le nombre a substantiellement évolué (+60% en 3 ans), l'absence d'encadrement contractuel à leur sujet et l'économie générée en frais de facturation ;
- **Les sollicitations commerciales** effectuées auprès des abonnés (clients captifs), sur des prestations assurantielles ou encore sur la radio-relève ;
- Le retard pris en matière de **renouvellement patrimonial** par rapport aux engagements programmés ;

La majorité des observations ou des interrogations (formulées essentiellement par le représentant d'*Eau-Secours 64*) a toutefois porté sur les éléments financiers, et plus particulièrement sur le Compte Annuel du Résultat d'Exploitation (ou CARE) présenté dans le Rapport Annuel du Délégataire. En voici une synthèse :

- Un **déficit cumulé des CARE** (depuis 2006) particulièrement élevé, ainsi qu'une différence importante entre le Compte Prévisionnel d'Exploitation de 2006 et les CARE de ces dernières années (dont la présentation a évolué au fil du temps) ;
- Des **charges** qui ont augmenté ou qui paraissent élevées (notamment en informatique, coûts référents des capitaux...) ;
- Des recettes qui paraissent sous évaluées (recettes relatives aux arrêts de compte citées) ;
- Des **modalités de calculs** ou des coûts (renouvellement compteurs, valeur ajoutée du contrat) non précisés ;
- Des recettes liées aux **prestations de facturation** de la redevance assainissement (encadrées contractuellement) qui n'apparaissent pas (Cf. aussi les mensualisés et leur facturation unique), tout comme **les encaissements de recettes** d'autres collectivités telles que la CdAPP (évaluées à plus de 2 millions d'euros) et leur impact positif en terme de trésorerie générée ;
- Un Besoin en Fonds de Roulement (**BFR**) qui n'est plus indiqué dans les charges et qui n'apparaît pas dans les produits ;
- Des **recettes** (frais d'ouverture/fermeture, ou réalisation de branchements « isolés ») **non affectées** au contrat du SIEP.

Il est indiqué aux membres présents qu'une Commission de Contrôle Financier, chargée spécifiquement d'examiner les comptes de la délégation de service public, se réunira d'ici la fin du mois de juin.

Des propositions ou pistes d'amélioration du service public d'eau potable ont été ensuite listées (sans forcément en débattre) :

- Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs en Agriculture Biologique sur le foncier du champ captant du SIEP ;
- Lancer une politique de maîtrise des consommations énergétiques ;
- Instaurer une tarification progressive sur la surtaxe du SIEP ;
- Adapter la fréquence de reversement de la surtaxe aux encaissements des abonnés mensualisés.

### **3. Avis des membres de la Commission :**

**La majorité des membres présents valide les documents présentés, à l'exception des éléments financiers (CARE) intégrés dans le Rapport Annuel du Délégataire** (partie 3 du Rapport annuel du Président sur la Qualité du Service public de l'eau potable de 2013) compte tenu des interrogations et des remarques soulevées.

Fait à Jurançon, le 13 juin 2013  
Le Président, Dr James CHAMBAUD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE L'EAU POTABLE DE  
LA REGION DE JURANÇON

**Annexe 2 au RPQS 2013 : Compte Administratif 2013**



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**25640011000027**

**SIEP DE JURANCON**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LESCAR**

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

**M49**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**BUDGET SIEP DE JURANCON**

**ANNEE 2013**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>SOLDE D'EXECUTION (1)</b>	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section d'exploitation	A	1 423 837,26	G	2 489 276,81	G-A	+1 065 439,55
	Section d'investissement	B	3 170 644,88	H	2 972 350,14	H-B	-198 294,74

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section d'exploitation (002)	C		I	269 886,35		
	Report en section d'investissement (001)	D	832 646,30	J			

		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>SOLDE D'EXECUTION (1)</b>	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>			5 427 128,44		5 731 513,30		+304 384,86
		<small>P= A+B+C+D</small>		<small>Q= G+H+I+J</small>		<small>= Q-P</small>	

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)</b>	Section d'exploitation	E		K			
	Section d'investissement	F		L			
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		<small>= E+F</small>		<small>= K+L</small>		

		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>SOLDE D'EXECUTION (1)</b>	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section d'exploitation		1 423 837,26		2 759 163,16		+1 335 325,90
	Section d'investissement		4 003 291,18		2 972 350,14		-1 030 941,04
	<b>TOTAL CUMULE</b>		5 427 128,44		5 731 513,30		+304 384,86
		<small>= A+C+E</small>		<small>= G+I+K</small>			
		<small>= B+D+F</small>		<small>= H+J+L</small>			
		<small>= A+B+C+D+E+F</small>		<small>= G+H+I+J+K+L</small>			

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	136 972,25		136 972,25
012	Charges de personnel et frais assimilés	112 805,62		112 805,62
014	Atténuations de produits			
60	<i>Chapitre 60</i>			
65	Autres charges de gestion courante	45 408,78		45 408,78
66	Charges financières	391 036,05		391 036,05
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		737 614,56	737 614,56
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>686 222,70</b>	<b>737 614,56</b>	<b>1 423 837,26</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 423 837,26</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		90 391,80	90 391,80
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	300 138,01		300 138,01
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles	22 903,40		22 903,40
21	Immobilisations corporelles	20 696,00		20 696,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	2 349 683,48		2 349 683,48
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières		386 832,19	386 832,19
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
4581	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>2 693 420,89</b>	<b>477 223,99</b>	<b>3 170 644,88</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>832 646,30</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 003 291,18</b>
---	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges			
60	<i>Chapitre 60</i>			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	2 291 890,86		2 291 890,86
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	96 440,91		96 440,91
76	Produits financiers	10 140,25		10 140,25
77	Produits exceptionnels	412,99	90 391,80	90 804,79
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>2 398 885,01</b>	<b>90 391,80</b>	<b>2 489 276,81</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>269 886,35</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 759 163,16</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues	510 076,45		510 076,45
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	115 895,17		115 895,17
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		386 832,19	386 832,19
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	389 285,47		389 285,47
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		737 614,56	737 614,56
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
4582	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>1 015 257,09</b>	<b>1 124 446,75</b>	<b>2 139 703,84</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>832 646,30</b>
------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 972 350,14</b>
---	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	153 000,00	136 972,25		16 027,75
012	Charges de personnel et frais assimi	115 900,00	112 805,62		3 094,38
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	46 000,00	45 408,78		591,22
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>314 900,00</b>	<b>295 186,65</b>	<b>0,00</b>	<b>19 713,35</b>
66	Charges financières	413 040,00	391 036,05		22 003,95
67	Charges exceptionnelles	1 000,00			1 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc				
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>728 940,00</b>	<b>686 222,70</b>	<b>0,00</b>	<b>42 717,30</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>954 673,00</i>			
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre secti</i>	<i>744 512,00</i>	<i>737 614,56</i>		<i>6 897,44</i>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d</i>				
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 699 185,00</b>	<b>737 614,56</b>	<b>0,00</b>	<b>6 897,44</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 428 125,00</b>	<b>1 423 837,26</b>	<b>0,00</b>	<b>49 614,74</b>
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00			

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Vente de produits finis, prestations de s	1 870 000,00	2 291 890,86		-421 890,86
74	Subventions d'exploitation				
75	Autres produits de gestion courante	85 000,00	96 440,91		-11 440,91
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 955 000,00</b>	<b>2 388 331,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-433 331,77</b>
76	Produits financiers	10 105,00	10 140,25		-35,25
77	Produits exceptionnels		412,99		-412,99
78	Reprises sur amortissements, dépréc.				
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 965 105,00</b>	<b>2 398 885,01</b>	<b>0,00</b>	<b>-433 780,01</b>
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre secti</i>	<i>193 133,00</i>	<i>90 391,80</i>		<i>102 741,20</i>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d</i>				
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>193 133,00</b>	<b>90 391,80</b>	<b>0,00</b>	<b>102 741,20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 158 238,00</b>	<b>2 489 276,81</b>	<b>0,00</b>	<b>-331 038,81</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		269 886,35			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	22 903,40		27 096,60
21	Immobilisations corporelles	60 800,00	20 696,00		40 104,00
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	3 706 764,00	2 349 683,48		1 357 080,52
	<b>Total des opérations d'équipement</b>				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 817 564,00</b>	<b>2 393 282,88</b>	<b>0,00</b>	<b>1 424 281,12</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	323 000,00	300 138,01		22 861,99
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	140 577,00			140 577,00
020	Dépenses imprévues				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>463 577,00</b>	<b>300 138,01</b>	<b>0,00</b>	<b>163 438,99</b>
4581	Total des opé. pour le compte de tiers				
	<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>	<b>4 281 141,00</b>	<b>2 693 420,89</b>	<b>0,00</b>	<b>1 587 720,11</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	193 133,00	90 391,80		102 741,20
041	Opérations patrimoniales	475 692,00	386 832,19		88 859,81
	<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>	<b>668 825,00</b>	<b>477 223,99</b>	<b>0,00</b>	<b>191 601,01</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 949 966,00</b>	<b>3 170 644,88</b>	<b>0,00</b>	<b>1 779 321,12</b>
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	832 646,30			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçues	653 156,00	510 076,45		143 079,55
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	1 505 664,00	115 895,17		1 389 768,83
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 158 820,00</b>	<b>625 971,62</b>	<b>0,00</b>	<b>1 532 848,38</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)				
106	Réserves	832 647,00	832 646,30		0,70
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	616 269,00	389 285,47		226 983,53
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 448 916,00</b>	<b>1 221 931,77</b>	<b>0,00</b>	<b>226 984,23</b>
4582	Total des opé. pour le compte de tiers				
	<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>	<b>3 607 736,00</b>	<b>1 847 903,39</b>	<b>0,00</b>	<b>1 759 832,61</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	954 673,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	744 512,00	737 614,56		6 897,44
041	Opérations patrimoniales	475 692,00	386 832,19		88 859,81
	<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>	<b>2 174 877,00</b>	<b>1 124 446,75</b>	<b>0,00</b>	<b>95 757,25</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 782 613,00</b>	<b>2 972 350,14</b>	<b>0,00</b>	<b>1 855 589,86</b>
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

**Annexe 3 au RPQS 2013 :**



**Etat de la Dette au 31/12/2013 :**

Année	Objet de la Dette	Durée	Taux	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/2013	Annuités à payer	Intérêts	Capital
2002	Travaux 2002	20	5.40%	457 347.05	265 026.43	37 953.60	14 311.43	23 642.17
2003	Renégociation de 11 prêts	20	5.06%	2 386 179.36	1 481 716.02	192 448.51	74 974.83	117 473.68
2003	Travaux 2003	49	5.19%	1 000 000.00	916 704.44	55 257.41	47 576.96	7 680.45
2005	Travaux 2005	40	4.86%	1 000 000.00	918 618.39	57 165.20	44 644.85	12 520.35
2005	Travaux 2005	40	4.41%	800 000.00	640 000.00	48 003.50	28 003.50	20 000.00
2007	Travaux 2007	30	3.48%	2 500 000.00	2 292 078.28	128 896.84	80 872.16	48 024.68
2009	Travaux 2009	29	4.42%	500 000.00	415 858.96	36 288.50	20 293.92	15 994.58
2010	Travaux 2010	29	3.91%	512 500.00	433 251.53	34 730.11	18 066.59	16 663.52
2010	Travaux 2010	30	3.10%	187 500.00	174 523.75	9 622.88	5 361.01	4 261.87
2011	Travaux 2011	25	3.30%	300 000.00	241 093.73	22 215.06	10 734.41	11 480.65
2012	Travaux 2012	20	4.14%	300 000.00	242 253.76	28 152.74	13 902.52	14 250.22
2012	Travaux 2012	15	4.60%	400 000.00	328 243.43	37 495.13	18 144.41	19 350.72
	<b>TOTAL</b>			10 343 526.41	8 084 342.29	<b>688 229.48</b>	376 886.59	311 342.89





## **Partie 2 : Note d'information de l'Agence de l'Eau**

---

**Note d'information de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne  
relative aux redevances et aux aides de l'année 2013.**













## **Partie 3 : Rapport annuel du délégataire (RAD) 2013**

---

**Rapport Annuel du Délégué** relatif au service de production et de distribution de l'eau potable sur l'année 2013.